

DR A. DE METS

---

L'INSTITUT  
DE  
MÉDECINE TROPICALE  
PRINCE LÉOPOLD  
A  
ANVERS

14 33

Dr A. DE METS

L'INSTITUT  
DE  
MÉDECINE TROPICALE  
A  
ANVERS



PAR A. DE QUERTENMONT. AN V.

P.I.H. Antwerpen  
Historisch Archief  
01 Documenten  
1933  
93.PIH-010165

ANVERS AUX ÉDITIONS ST-JACQUES

L'INSTITUT  
DE  
MÉDECINE TROPICALE  
A  
ANVERS



# L'Institut de Médecine tropicale

Prince Léopold

A ANVERS

---

Le samedi 4 novembre, en présence de S. A. R. le duc de Brabant, a eu lieu, en grande solennité, l'inauguration de l'« Institut de médecine tropicale d'Anvers », magnifique foyer scientifique dont la création fut inspirée par le prince Léopold et où se trouvera centralisée l'étude de tous les problèmes ayant trait à la conservation de la santé et de la vie de nos coloniaux et de nos frères noirs.

Au bout de la rue Nationale, en plein centre d'un quartier populaire, proche de l'ancienne enceinte de Charles V (1535), s'élevaient jadis divers hospices désuets remontant au Moyen-Age: l'Hospice Saint Rochi, l'Hospice des aliénés et l'Hospice des Enfants trouvés.

L'année 1896 vit leur démolition et pendant trente ans cet immense terrain resta abandonné, 1 1/2 hectare.

On avait probablement vu trop grand et trop beau au temps où l'on ne parlait pas encore de la crise au point que l'on se demanda comment utiliser cet ensemble de constructions, aux proportions gigantesques, et demeurant désespérément vides!

Comme il était logique de transférer dans notre métropole, centre de notre activité coloniale, l'ancien Institut de médecine tropicale, du parc Duden à Bruxelles on trouva dans notre ville un cadre idéal pour une institution due à l'initiative du prince Léopold. Un hasard imprévu y fut pour beaucoup.

M. Francqui, ministre d'Etat, en activa la réalisation et en 1928 M. Jaspar, alors Premier Ministre, en décida le transfert à Anvers.

Ajoutons que le « Fonds national de la Recherche scientifique » n'aura jamais mieux justifié son rôle qu'en accordant son généreux appui à une entreprise scientifique dont le rôle bien-faisant s'étendra sur toute notre colonie.

On ne pouvait trouver personnalité mieux indiquée que le Dr Jérôme Rodhain pour se trouver à la tête de cet important établissement scientifique. C'est lui qui, après des études extrêmement brillantes, passa au Congo, une période ininterrompue de vingt-sept années, luttant sans relâche contre la maladie du sommeil et étudiant parmi les populations nègres, les ravages du terrible fléau.

Les rapports fournis sur ce sujet par le Dr Rodhain, dont la science est doublée de la plus affable simplicité, ont fait autorité.

Et ce savant docteur, il y a quelques années encore, médecin en chef de la Colonie, nourrit le plus grand espoir dans l'avenir de l'« Institut prince Léopold », où il a trouvé de précieuses collaborations dans le Dr Valcke, chef de la Clinique coloniale et M. Anciaux, le plus dévoué des secrétaires.

Le Dr Rodhain a compris l'importance qu'offrait un grand port comme Anvers pour l'étude des maladies tropicales et nous définit le but et les caractères de la nouvelle institution se composant d'abord d'une école de médecine tropicale pareille à celles qui existent à Hambourg, à Londres ainsi qu'à Paris.

Cette école doit compléter l'enseignement des médecins qui se destinent à la colonie et les spécialiser en matière de maladies tropicales. Elle instruira non seulement les médecins et les médecins-vétérinaires — qui sont groupés dans la section supérieure — mais aussi les agents sanitaires, les infirmières et les missionnaires, qui sont admis dans la section inférieure. La première

section groupe vingt élèves médecins et médecins-vétérinaires; la seconde, trente élèves. La section supérieure est, jusqu'ici, uniquement française, parce que nous n'avons encore reçu aucun médecin sortant de l'Université de Gand. Elle sera doublée aussitôt que le besoin s'en fera sentir. Dans la seconde section, le doublement est fait.

Comme second caractère l'Institut constituera un centre de recherche scientifique et l'école de médecine sera complétée par des laboratoires de recherche en liaison avec les laboratoires africains. Dans la clinique, appelée à rendre les plus grands services, on aura l'occasion d'étudier sur les patients eux-mêmes, les différents maladies tropicales.

Il y a là un vaste programme humanitaire dont les effets bienfaisants ne tarderont pas à se faire sentir.

La visite inaugurale nous donnera l'occasion de dire quelques mots de l'aménagement des différents locaux.

#### UNE GRANDE SEANCE ACADEMIQUE

A l'heure précise, 9.30 heures, le Prince Léopold, duc de Brabant, accompagné du Commandant Van den Heuvel, son officier d'ordonnance, fut reçu par le Gouverneur Baron Holvoet dans les salons du Gouvernement provincial.

Après les présentations protocolaires des délégués des institutions de médecine tropicale étrangères, sur lesquelles nous reviendrons, le Prince Léopold, chaleureusement acclamé, fit son entrée dans la grande Salle du Conseil où se pressaient les autorités provinciales, les représentants du Haut Enseignement en Belgique et du Conseil d'administration de l'Université Coloniale.

Au bureau : Monsieur le ministre d'Etat Francqui, président du Conseil d'Administration de l'Institut de médecine tropicale « Prince Léopold »; le ministre Lippens, représentant du Gouvernement; le Gouverneur Baron Holvoet, président du conseil d'administration de l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold »; le ministre d'Etat F. Van Cauwelaert, vice-président du conseil d'administration de l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold »; M. Camille Huysmans, bourgmestre d'Anvers, membre du conseil d'administration de l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold », qui vont prendre place au bureau du Conseil provincial, cependant que le Prince occupe le fauteuil habituellement réservé au Gouverneur.

## DISCOURS DE M. FRANCOU

Monseigneur,

Je ne sais si, en remontant dans l'histoire accessible à nos investigations, on pourrait rencontrer beaucoup d'époques comparables à la nôtre, par la multiplicité et l'importance des questions qui s'imposent à l'attention publique.

Pareille situation, fort intéressante peut-être, pour l'observateur qui peut s'abandonner au penchant de ses goûts ou de sa fantaisie, apparaît, au contraire, comme particulièrement angoissante pour ceux qui sont appelés à diriger les peuples et à présider aux destinées des nations. Dans le choix des questions auxquelles ils se proposent de consacrer leurs préoccupations, on exige d'eux une perspicacité qui, faisant parfois même violence à leurs préférences, les fasse s'appliquer moins aux problèmes du présent qu'à ceux de l'avenir, moins à l'actualité d'aujourd'hui qu'aux nécessités de demain.

L'histoire, Monseigneur, rendra justice à la clairvoyance et à l'opportunité avec lesquelles votre Altesse Royale a décidé de consacrer une grande part de son activité aux questions coloniales, non pas seulement dans des vues théoriques, mais avec la ferme décision de les pousser dans la voie des réalisations pratiques.

Au cours des séjours répétés qu'Elle a faits au Congo Belge, au cours des voyages d'études qu'Elle a accomplis dans les possessions d'outre-mer des pays voisins de la Belgique, votre Altesse Royale a acquis une expérience et accumulé des connaissances scientifiques et pratiques qu'envient à juste titre les coloniaux blanchis sous le harnais.

Aujourd'hui, en nous faisant l'honneur d'assister à l'inauguration solennelle de l'Institut de Médecine Tropicale « Prince Léopold », qu'Elle a consenti à faire bénéficier du prestige de son nom, Votre Altesse Royale nous témoigne de l'esprit de réalisation qui féconde la compétence que chacun se plaît à Lui reconnaître en matière coloniale. La présence de Votre Altesse Royale au milieu de nous, où d'éminents représentants d'institutions scientifiques étrangères voisinent avec les membres les plus distingués de nos hautes écoles, nous rappelle la sympathie dont Elle a entouré cette Oeuvre, les encouragements qu'Elle ne lui a jamais ménagés, l'appui qu'Elle lui a toujours prodigué, qu'Elle

daigne agréer l'hommage de notre vive et respectueuse reconnaissance.

Quel chemin parcouru, Messieurs, depuis 1906, quand l'Etat indépendant du Congo, à l'initiative éclairée de Léopold II, installa dans les locaux exigus de l'ancien Observatoire une Ecole de Médecine tropicale où les médecins en partance pour la Colonie, venaient acquérir rapidement les notions indispensables de pathologie exotique et d'hygiène coloniale.

Son transfert en 1913 dans l'ancien Château Duden éveilla l'espoir d'importantes réformes: la guerre y coupa court.

Quant la paix revint, au milieu des difficultés qui semblaient insurmontables, grâce à un heureux concours de circonstances, naquit le projet dont nous pouvons contempler aujourd'hui l'heureuse réalisation.

Installé dans notre Métropole maritime, à l'exemple des grandes Instituts similaires étrangères, bénéficiant de la générosité magnifique de la Province et de l'agissante sollicitude de la Ville d'Anvers, largement doté par le Ministère des Colonies, placé sous la direction de l'éminent professeur Rodhain, que seconde un corps professoral d'élite, l'Institut de Médecine Tropicale « Prince Léopold », avec son annexe la Clinique Léopold II, ne peut manquer de concourir brillamment au renouveau scientifique dont il me plaît de saluer l'épanouissement dans notre pays.

Tantôt, Monseigneur, Votre Altesse Royale parcourera les locaux qui vont devenir accessibles aux étudiants et aux chercheurs. Elle les comparera avec ce qu'Elle a vu à l'étranger. Nous attendons son jugement avec confiance. Peut-être aura-t-Elle trouvé parfois, dans les réalisations faites ailleurs, plus de splendeur matérielle, une somptuosité plus frappante. Nulle part, Elle me permettra de lui en donner la plus solennelle assurance, Elle n'aura rencontré un esprit de collaboration unanime comme celui qui a présidé à la création de l'Institut.

Tout ce qui aurait pu faire surgir des obstacles ou des malentendus entre ceux qui ont prêté leur concours à l'Oeuvre nouvelle, a été expressément et d'une bonne volonté réciproque, écarté des délibérations et des résolutions; le seul désir d'aboutir vite et bien les a inspirés; l'Institut est et restera étranger aux doctrines philosophiques et politiques; il est et restera ouvert à tous les chercheurs sans distinction d'écoles, de croyance, d'opinions ou de langue.

Toutes les possibilités scientifiques lui sont ouvertes.

En 1920, le Roi rappelait que les mesures d'hygiène sont indispensables pour assurer à une colonie la population, le bien-être et la richesse.

J'ai la confiance, Monseigneur, que l'Institut de Médecine Tropicale « Prince Léopold », continuant l'œuvre de l'École de Médecine Tropicale, contribuera de plus en plus efficacement à la sauvegarde de la santé publique au Congo et qu'il demeurera, comme l'École qui l'a précédé, l'un des piliers de la prospérité de notre Colonie.

#### DISCOURS DU MINISTRE LIPPENS

C'est avec joie que j'ai accepté de représenter le Gouvernement à cette cérémonie, car cela me permet d'élever la voix comme ancien gouverneur général du Congo, en même temps que comme ministre du Roi pour féliciter et remercier tous ceux qui, à un titre quelconque, ont contribué à l'installation de l'École de Médecine Tropicale dans les superbes locaux qui vont être inaugurés dans quelques instants.

Le ministre Francqui vient, en termes excellents, de rappeler l'histoire de notre École de Médecine Tropicale, et de tracer le programme que l'Institut Prince Léopold et la Clinique Léopold II se proposent de réaliser.

Je veux me joindre à lui pour remercier le Duc de Brabant de l'intérêt que Son Altesse Royale porte à l'œuvre qui, sous son patronage, nous en sommes convaincus, va prendre un essor nouveau, et contribuer à porter bien au delà de nos frontières le renom de nos savants.

Mais l'Institut, par son rayonnement, dira aussi avec quelle méthode et quelle ténacité les Belges exécutent le programme du Grand Roi, qui avait proclamé, en fondant le Congo, combien il poursuivait de hauts buts humanitaires de pair avec la réalisation de ses ambitions patriotiques pour doter la Belgique de son superbe empire africain.

Du vieil Observatoire au Château Duden, d'Uccle, à Anvers dans les superbes locaux que nous visiterons tout à l'heure, quel chemin parcouru !

Et si, comme représentant du Gouvernement, je puis exprimer ma joie à voir ce nouvel Institut compléter toute la série d'établissements d'enseignement supérieur dont le Pays peut déjà s'enorgueillir, qu'il me soit permis de dire, comme vieux

colonial, combien je me réjouis du résultat atteint, Monseigneur, grâce à la collaboration de tant de bonnes volontés et de généreuses interventions, animées et provoquées par la volonté et l'enthousiasme de Votre Altesse Royale.

Ce n'est que quand on a vécu en Afrique, côte à côte avec nos admirables médecins, que ce soit dans la brousse, ou dans les laboratoires et hôpitaux, que l'on comprend l'importance de l'œuvre à laquelle le nom de Notre Prince restera attaché.

Il faut les avoir vus, dans les huttes, ou dans des hôpitaux de fortune, au milieu des pauvres populations noires, sans défense contre la malaria, la maladie du sommeil, le pian ou la lèpre.

Il faut les avoir vus panser et soigner plaies et tumeurs.

Il faut les avoir vus défendre contre toutes sortes d'affections tous ces enfants, dont un si grand nombre succombe avant d'atteindre l'âge d'adolescence.

Il faut les avoir vus enfin, pleins de courage, avec autant d'acharnement que d'émotion, lutter contre la mort qui menace un des nôtres, pour bien comprendre que le dévouement et la tenace activité de nos médecins ne suffisent pas à faire œuvre féconde et décisive dans la lutte contre tous les fléaux qui déciment la race noire, ou attaquent les blancs.

Je suis convaincu que le travail scientifique, le travail clinique qui va s'élaborer dans le nouvel Institut va singulièrement et rapidement avoir une répercussion des plus heureuses sur toute notre action médicale en Afrique et apporter une brillante contribution aux progrès scientifiques des instituts de médecine tropicale des autres grandes nations colonisatrices.

Tous les coloniaux, comme nous, salueront avec émotion la renaissance de l'Institut nouveau.

Tous, Monseigneur, remercient du fond du cœur le Prince Léopold de l'intérêt qu'il porte à cette œuvre.

Le Gouvernement lui est reconnaissant de s'être mis à la tête de ces hommes de bien.

Comme Francqui, dont le nom est toujours associé à toutes les œuvres scientifiques et philanthropiques.

Comme Rohdain qui, avec les Van Campenhout, le regretté Broden, avec les Trolli, Mouchel, Van den Branden, Mottoul et Van Hove, et tant d'autres, ont pendant tant d'années, fait honneur à la science et à la médecine belge, non seulement comme savants, mais comme hommes.

Au nom du pays, j'apporte ici un solennel hommage de gratitude à tous ceux qui ont contribué à doter la Belgique et les sciences du nouvel institut, et spécialement à la Province d'Anvers et à notre Métropole pour leur générosité et leur sollicitude.

Je m'excuse de n'avoir pu être qu'un interprète moins éloquent que ne l'auraient été le ministre des Colonies, M. Tschoffen, et l'ancien ministre des Colonies, M. Jaspar, tous deux malheureusement empêchés d'être parmi nous.

M. Jaspar doit le regretter particulièrement, parce que c'est sous son ministère que l'œuvre que nous inaugurons fut conçue, et que dès le début, répondant d'enthousiasme à l'appel du Prince, il a fait accorder les crédits nécessaires. Mais je voudrais que dans mon discours vous trouviez, à défaut de leur éloquence, l'expression de ma fierté de Belge de voir réaliser un œuvre généreuse et humanitaire digne du Grand Fondateur de la Colonie, digne de Notre Souverain, protecteur éclairé des sciences, de notre Prince, énergique et enthousiaste Colonial, digne enfin du Pays.

Et je voudrais que vous entendiez dans ma voix l'accent ému de ceux qui ont vécu là-bas sur la terre d'Afrique et qui vous disent d'avance pour le bien qui va se faire ici: Merci !

#### DISCOURS DU GOUVERNEUR BARON HOLVOET

Monseigneur,

Votre Altesse Royale Se souvient-Elle de cette froide journée de décembre 1927 où Elle vint visiter les bâtiments de l'Institut Provincial d'Hygiène alors en construction? Votre Altesse Royale rêvait d'y voir s'installer l'École de Médecine Tropicale. Ce rêve est aujourd'hui réalisé.

En coopérant à cette réalisation la Province d'Anvers a prouvé qu'elle avait une conception élevée du rôle que nos lois administratives lui assignent, et, ce qui peut apparaître comme une générosité de sa part n'est que l'exercice bien compris de sa mission.

Soucieuse des œuvres d'hygiène, la Province avait, dès avant la guerre, envisagé la création d'un institut de recherches. Au programme des maladies à y étudier figuraient les maladies coloniales.

Ce projet fut repris après la guerre et le 1<sup>er</sup> août 1925 je posais la première brique des bâtiments que nous allons inaugurer. Le gros œuvre allait en être achevé quand, sous l'impulsion de Votre

Altesse Royale, fut mise à l'étude la possibilité d'y abriter l'École de Médecine Tropicale.

La Province bien volontiers élagua certaines branches du programme qu'elle s'était primitivement tracé pour réserver une plus large part à la médecine tropicale. Elle se réserva dans l'immeuble de quoi abriter un musée d'hygiène, des laboratoires de bactériologie, de chimie et de maladies sociales, placés sous l'habile direction de M. De Moor; elle y logera également les services sanitaires de l'Etat.

Le surplus de l'immeuble fut, par convention du 7 avril 1931, donné au location pour 99 ans moyennant fr. 1.— par an, à l'Institut de Médecine Tropicale Prince Léopold qui s'était constitué dans l'intervalle sous forme d'établissement d'utilité publique sous la présidence éclairée de M. le Ministre d'Etat Francqui.

La Ville d'Anvers de son côté a pris l'engagement de procéder à ses frais à une expropriation de grande envergure; sur une partie des terrains expropriés la Province créera un musée de prévention des accidents du travail. En sorte qu'un jour, sur ce vaste quadrilatère d'un hectare et demi, situé en plein centre de la Métropole s'érigera un foyer d'études et de recherches scientifiques tendant à déjouer, sous tous leurs aspects, les fragilités de la vie humaine.

Je manquerais à mes devoirs si, au moment où ces bâtiments vont être inaugurés, je ne rendais pas hommage aux architectes MM. Spittaet et Le Bon, qui les ont conçus, et aux entrepreneurs successifs qui les ont réalisés, spécialement à M. Grangé, qui les a parachevés.

La Province a la grande satisfaction de mettre les locaux nouveaux à la disposition de l'Institut de Médecine Tropicale; elle est persuadée comme vous, Monsieur le Président, que cette institution, placée sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale le Prince Léopold, dont elle portera glorieusement le nom et sous la direction savante de M. le Professeur Rohdain, sera un des piliers de la prospérité de notre Colonie.

Comme Gouverneur de la Province, je me réjouis en outre de voir s'établir dans Anvers une institution scientifique qui y développera, avec l'esprit colonial, l'esprit universitaire: elle complètera le cycle de ces établissements d'enseignement supérieur spécialisé répondant à la fonction que notre grand port doit remplir dans notre économie nationale: instituts supérieurs de

commerce, école supérieure de navigation, université coloniale.

Je salue donc avec enthousiasme l'établissement à Anvers de l'Institut de Médecine Tropicale Prince Léopold comme un facteur de rayonnement pour la Province d'Anvers, comme un facteur de progrès pour notre belle Colonie et comme un facteur d'harmonie pour le Pays.

#### DISCOURS DU PROFESSEUR RODHAIN

La manifestation d'aujourd'hui marque le commencement de la dernière étape de l'évolution de l'École Belge de Médecine Tropicale dont la fondation remonte à bientôt 28 ans.

Au moment de sa création, l'institution comblait une lacune, dont les découvertes successives concernant l'étiologie des affections tropicales, montraient de plus en plus toute l'étendue. Elle répondait à une nécessité urgente, que l'illustre fondateur de l'Etat du Congo avait fort bien comprise.

Grâce à l'expérience qu'avait de l'Afrique son premier directeur, le Docteur L. Van Campenhout, grâce à la haute valeur scientifique du professeur Firquet de Liège, titulaire du cours de pathologie tropicale, ainsi qu'à l'activité inlassable et à la rare compétence technique du jeune professeur Jacqué, chargé d'initier les médecins aux diverses branches de la parasitologie, l'enseignement donné à la jeune école répondit pleinement à son but immédiat.

Les découvertes qui s'accumulaient rapidement sur le rôle important joué par les ectoparasites dans la transmission des infections à virus microbiens, imposèrent bientôt l'adjonction au corps professoral d'un spécialiste en Entomologie. La nomination de M. Severin, conservateur au Musée d'Histoire Naturelle, comme professeur d'entomologie médicale, élargit le cadre du corps enseignant de l'école, à laquelle fut attaché ultérieurement comme conférencier, le médecin vétérinaire de l'armée Meuleman.

En 1911, à Broden, forcé par la maladie, de quitter le laboratoire de Léopoldville, auquel sa direction dut donner tant d'éclat, succéda à Van Campenhout.

Il entreprit aussitôt d'adjoindre, à l'École de Médecine Tropicale, les laboratoires qui lui manquaient. Après avoir obtenu, au début de 1913, que de nouveaux locaux fussent mis à sa disposition, il avait commencé la réorganisation de l'École, lorsque la

guerre vint paralyser ses efforts. Les nécessités urgentes du service de l'hygiène d'Afrique, les difficultés de tous ordres qui survinrent le conflit mondial, puis la maladie, vinrent entraver les plans conçus pour la nouvelle école.

La réorganisation de celle-ci eut sans doute subi de nouveaux retards sans l'heureuse initiative de Son Altesse Royale le Prince Léopold.

Cette réorganisation est aujourd'hui réalisée, et assurera désormais à l'Institut une existence durable.

S'adressant à des docteurs en médecine humaine ou vétérinaire, un pareil enseignement sans laboratoires est vraiment un enseignement mort, et j'ai la conviction que sans laboratoires de recherches notre école de médecine tropicale aurait cessé d'exister d'ici peu d'années.

Les souvenirs d'un long et fructueux labeur nous rattachent aux laboratoires d'Afrique, et ces liens, qui nous sont chers, nous voulons les maintenir. Nous développerons nos recherches en collaboration avec celles qui se poursuivent au Congo et nos laboratoires compléteront heureusement ceux qui, dans la Colonie, soutiennent avec honneur, depuis plus de trente ans, la haute réputation de la science médicale belge.

S'il est des phénomènes dont l'étude se poursuit le mieux sous les tropiques mêmes, dans les milieux naturels où ils se produisent, il en est d'autres qui s'observent plus facilement en dehors de ces milieux, lorsqu'on applique à leur analyse des moyens dont on ne peut disposer que dans les laboratoires métropolitains. L'histoire des dernières découvertes concernant la fièvre jaunée en constitue un bel exemple. La pathologie tropicale, malgré les découvertes retentissantes qui, au cours de ces dernières décades, ont jeté une vive lumière sur sa connaissance, reste toujours un vaste champ ouvert aux investigations. Dans son domaine, comme dans tous ceux qu'aborde la science humaine, au fur et à mesure qu'une difficulté est résolue, il en surgit de nouvelles, dont l'explication apparaît plus complexe. Le problème de la Malaria est loin d'être entièrement solutionné sous les tropiques, et les Trypanosomiasés humaines et animales continuent de sévir en Afrique. L'énigme de la Fièvre Jaune n'est que très partiellement résolu. Ainsi, tant en dehors que sous les tropiques, une ample récolte de faits nouveaux reste réservée à ceux qui savent moissonner.

Au nom des professeurs de l'Institut Prince Léopold je re-

mercie les délégués des Institutions étrangères d'être venus, nombreux, rehausser par leur présence l'éclat de cette solennité.

Je suis heureux de pouvoir souhaiter ici la bien venue à :  
MM. le Dr Hugue de Vallin

et le Surgeon General Cumming du Public Health Service  
de Washington;

le professeur Becquart de l'Université de Harvard;

le professeur Mesnil de l'Institut Pasteur de Paris;

M. E. Sergent, directeur de l'Institut Pasteur d'Alger;

le général médecin Mathis, directeur de l'Institut Pasteur  
de Dakar;

M. Marcel Léger, de l'Académie des Sciences Coloniales de  
Paris;

les professeurs Brumpt et Lavier des Universités de Cam-  
bridge et de Londres;

le Dr Wenyon, directeur des Laboratoires de Recherches  
scientifiques de Wellcome;

le professeur Mühlens de l'Institut für Schiffs- und Tropen-  
krankheiten de Hambourg;

le Dr Kikuth des Laboratoires de Recherches d'Elberfeld;

les professeurs Schuffner et Snijders d'Amsterdam et de  
Leyde.

Les docteurs Hermans et Hulshoff de Rotterdam;

les professeurs G. Franchini de Modène

et Ayres Kopke de Lisbonne.

A tous je tiens à dire combien nous sommes heureux à la  
marque d'estime qu'ils nous donnent. La présence parmi nous de  
leurs hautes personnalités scientifiques est un précieux encou-  
ragement et un heureux présage pour l'avenir de l'Institut.

## LE PROFESSEUR RODHAIN

### COMMANDEUR DE L'ORDRE DE LA COURONNE

Lorsque les applaudissements, qui saluent le dernier dis-  
cours, ont cessé, le prince Léopold se lève, et se dirigeant vers le  
professeur Rodhain le félicite et lui annonce, qu'à l'occasion de  
cette date mémorable, le Roi a daigné le nommer Commandeur  
dans l'Ordre de la Couronne. Le Prince lui-même attache la  
Cravate au cou de l'éminent professeur cependant que toute la  
salle l'acclame longuement.

La séance académique est terminée.

### L'INSTITUT DE MEDECINE TROPICALE

possède :

1) des installations de tout premier choix et un outillage  
modèle.

2) un corps professoral d'une valeur scientifique éprouvée  
et qui, en plus, a une expérience accumulée pendant de longues  
années de pratique.

L'enseignement comprend deux sections :

1) une section pour médecins; il y a, actuellement, vingt mé-  
decins inscrits dont douze Belges et huit étrangers.

2) une section pour missionnaires et agents sanitaires. Tous  
évidemment destinés au Congo.

Voici la composition du Corps professoral de l'Institut de  
Médecine Tropicale « Prince Léopold » :

*Dr J. Rodhain,* Directeur-Médecin en chef honoraire de la  
Colonie — Professeur à l'Université Colo-  
niale — Ancien Professeur à l'Université  
de Gand.

*Hématologie - Protozoologie.*

- Dr Jacqué.* Attaché depuis 1906 à l'Ecole de Médecine  
Tropicale de l'Etat — Professeur à l'Univer-  
sité de Bruxelles.  
*Héminthologie - Bactériologie.*
- Dr Dubois.* Ancien chef de mission à la Colonie.  
*Pathologie exotique.*
- Dr Schouteden* Directeur du Musée de Tervueren.  
*Entomologie - Hygiène.*
- Dr Van den Branden,* Directeur du Laboratoire Central d'Hygiène  
au Ministère de la Prévoyance Sociale et  
de l'Hygiène — Ancien Médecin-Inspecteur,  
Directeur du Laboratoire de Léopoldville.
- Dr Matillet,* Directeur du Laboratoire de Kitega (Ruanda  
Urundi).  
*Hématologie - Protozoologie.*
- 

## LE RECRUTEMENT DES MEDECINS BELGES POUR LE CONGO

Le transfert de l'Institut de Médecine Tropicale à Anvers  
était, dans les vœux de tous.

Il était dans les vœux du Corps médical d'Anvers, mieux placé  
que tout autre pour apprécier les grandes ressources cliniques  
que la navigation apporte régulièrement dans notre grand port  
national.

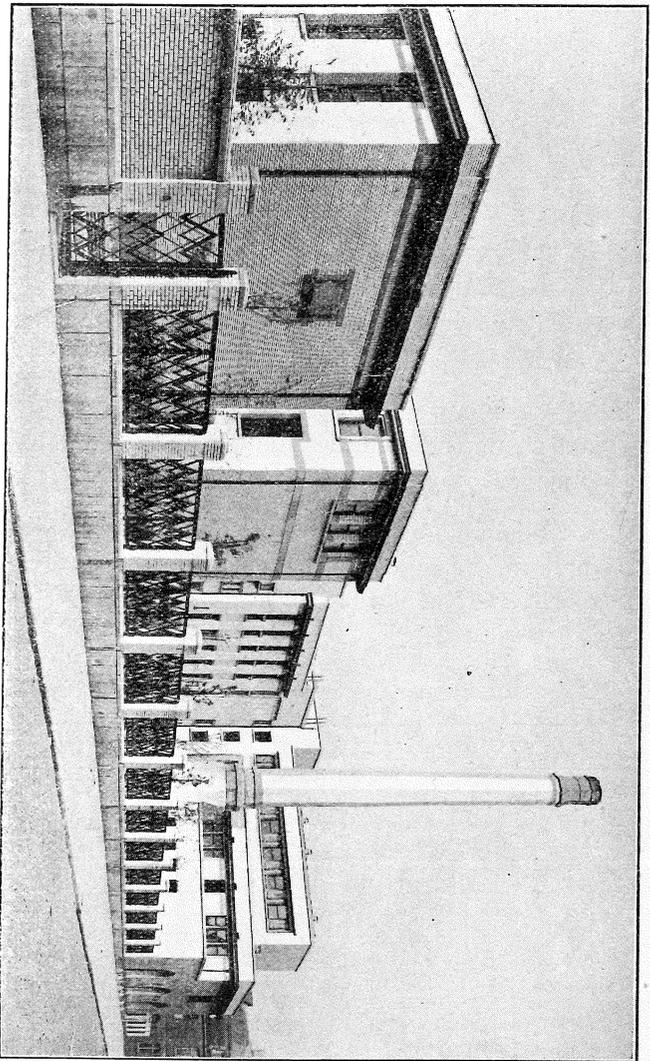
Beaucoup de représentants de ce Corps médical se sont spé-  
cialisés dans l'étude des maladies tropicales et ont apporté à leur  
étude des contributions très importantes.

Souhaitons que l'avenir réserve à l'Institut le plein succès  
qu'il mérite, que les jeunes médecins désireux de se faire une  
carrière affluent vers notre Ecole.

---



Photogr. Sergysels  
**INSTITUT DE MEDECINE TROPICALE**  
**BATIMENTS DES MUSEES ET LABORATOIRES**  
 Façade latérale vers les Jardins de la rue Cronenburg

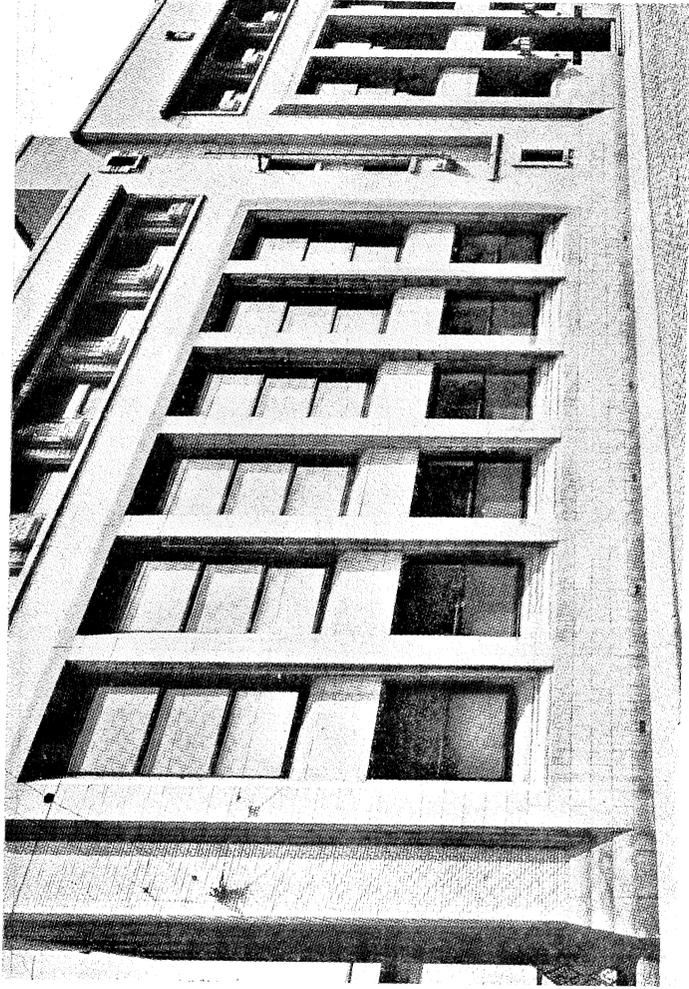


**INSTITUT DE MEDECINE TROPICALE**  
**VUE D'ENSEMBLE VERS LA RUE ST. ROCH**

Empruntée au superbe album, édité par l'émulation et consacré à la description graphique de l'Institut, MM. Spittaël et P. Lebon, architectes.  
 La vue d'ensemble de la rue St. Roch est loin d'être la plus belle parmi les magnifiques reproductions de cet album, nous l'avons choisie comme point de comparaison avec l'ancienne rue St. Roch, que nous reproduisons plus loin dans la note consacrée à l'histoire de ce vieux coin d'Anvers.

Photogr. Industr. E. Sergysels  
 21, rue Duopétiaux, Bruxelles

DOC/PIH/DH/6-20



INSTITUT DE MEDECINE TROPICALE  
FACADE PRINCIPALE. RUE NATIONALE. — VUE D'ENSEMBLE

Photogr. Sergysels



L'Institut de Médecine Tropicale "Prince Léopold" à Anvers

---

## L'Assistance Médicale au CONGO

*Ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être.*

---

Il nous a paru intéressant de rechercher qu'elle est la population médicale au Congo. Nous reproduisons les chiffres empruntés au Bulletin de l'Aide Médicale aux Missions (n° 3 du 1933-16 avril). Ce sont les chiffres officiels fin 1932 que le R. P. Vermeulen S. J. a tenu à préciser.

### CONGO BELGE

Médecins du Gouvernement:

Nombre: 129 répartis comme suit: 1 médecin en chef, 1 médecin en chef adjoint, 4 médecins provinciaux, 4 médecins inspecteurs, 21 médecins principaux de 1re classe, 25 médecins principaux de 2e classe, 28 médecins de 1re classe, 31 médecins de 2e classe, 1 médecin-directeur de laboratoire de 1re classe, 1 médecin-directeur de laboratoire de 2e classe, 2 médecins-directeurs de laboratoire adjoints, 2 médecins de laboratoire, 2 médecins adjoints de laboratoire, 1 médecin hygiéniste principal de 1re classe, 2 médecins hygiénistes, 2 médecins hygiénistes adjoints, 1 médecin hygiéniste principal de 2e classe.

Soit au total 129 médecins (chiffre budgétaire pour 1933) 129  
 Médecins du « Fonds de la Reine Elisabeth »

Nombre: 17 (chiffre budgétaire pour 1933) . . . . . 17  
 Aire d'action : Bas-Congo.

Médecins de la Croix-Rouge du Congo:

Nombre: 4 (chiffre de fin 1932) . . . . . 4  
 Aire d'action: Uele-Nepoko (Wamba et Viadana), plus  
 un dispensaire antivénérien à Léopoldville.

Médecins de Sociétés:

Nombre: 66 (chiffre de fin 1932), repartis comme suit: 66

Compagnie du Chemin de Fer du Congo : 5 (tous dans le  
 Bas-Congo: Thysville, Catlier, Léopoldville et Matadi).

Compagnie du Chemin de Fer du Bas-Congo au Katanga: 7.  
 (Elisabethville: médecin en chef; Jadotville, Tenke, Mutshasa,  
 Lubudi, Kamina et Mucka).

Union Minière du Haut-Katanga: 12 (6 dans la Lubumbashi,  
 2 à Kipushi, 3 à Jadotville et 1 à Elisabethville).

Régie du Chemin de Fer du Mayumbe: 1 à Lukula  
 (Mayumbe).

Mines d'Or de Kilo-Moto: 6 (3 à Kilo, 1 à Mongbwalu, 1 à  
 Watsa et 1 à Moku).

Société Equatoriale Congolaise Lulonga-Ikelemba: 1 à Wendji  
 (Coquilhatville).

Géomines: 2 (1 à Monono (Katanga) et 1 à Piana-Mwanza  
 (Katanga).

Chaniers navals et Industries du Congo (Chanic): 1 à Léo-  
 poldville.

Charbonnages de la Luena: 1 à Luena (Katanga).

Compagnie du Kasai : 3 (2 à Dina et 1 à Manghay (Kwango).

Société Anonyme de Cultures au Congo Belge: 1 à Mongana  
 (Lisala) Ubanghi.

Société Coloniale de Constructions: 2 (1 à Aketi et 1 à Rubi  
 (Uele).

Compagnie Minière des Grands Lacs Africains: 3 (2 à Bu-  
 temba (Kibali-Ituri) et 1 à Costermansville (Kivu).

Société Textile Africaine (Texaf): 1 à Léopoldville.

Union Nationale des Transports Fluviaux (Unatra): 1 à Ma-  
 tadi.

Huileries du Congo Belge: 9 (3 à Léopoldville, 2 à Leveville,  
 1 à Tango (Kwango), 1 à Alberta (Bangala), 1 à Elisabethville  
 (Aruwimi) et 1 à Flandria (Equateur).

Forminière: 10 (5 à Tohikopa (Kasai), 1 à Kamonia (Kasai),  
 1 à Charlesville (Kasai), 1 à Kabelekesse (Kasai), 1 à Bakwanga  
 (Kasai) et 1 à Sasatshie (Kasai).

Médecins de Missions:

A. — Missions Nationales: 10 . . . . . 10

Province du Congo-Kasai:

R.R. PP. de Scheut: 1 à Kanga (Mayumbe), 1 à Luluabourg  
 (Kasai), 1 à Hemptinne-Saint-Benoit (Kasai), 1 à Thumbe-  
 Sainte-Marie (Sankuru)

RR. PP. Jésuites: 1 à Mwilambongo (Kwango).

RR. PP. Rédemptoristes: 1 à Mangembo (Thysville).

Province de l'Equateur:

RR. PP. Prémontrés: 1 à Lolo (Equateur)

RR. PP. de Scheut: 1 à Nouvelle-Anvers (Bangala).

Province Orientale:

RR. PP. Blancs: 1 à Fataki (Kibali-Ituri).

RR. PP. Croisiers: 1 à Bondo (Uele-Itimbiri).

B. — Médecins de la « Fomulac » (Fondation de l'Université  
 de Louvain pour l'Assistance Médicale aux indigènes au Congo):  
 4, dont 3 à Kisantu (Bas-Congo) et 1 à Katana (Kivu).

Médecins des Missions étrangères (protestantes): . . . . . 46  
 Nombre: 46, repartis comme suit:

Province du Congo-Kasai: 1 à Banza Manteka, 2 à Sona Bata  
 (par Madimba); 1 à Kimpese (Bas-Congo), 1 à Wanga sur  
 Kiwlu (Kwango), 1 à Tondo (Lac Tumba, par Gombe), 1 à Moan-  
 za sur Inzia (Kwango), 1 à Kingoye (Bas-Congo), 1 à Matadi,  
 1 à Luebo (Kasai), 1 à Lubondaï (Kasai), 2 à Mutoto (Kasai), 1 à  
 Panza par Kikwit (Kwango), 1 à Charlesville (Kasai), 2 à Wembo-  
 Niama (Sankuru), 1 à Kilongo sur Wamba (Kwango)).

Province de l'Equateur: 3 à Bolobo, 1 à Ikau (Lubonga), 1 à  
 Monieka par Coquilhatville, 2 à Bolenge par Coquilhatville, 1 à  
 Mondombe par Coquilhatville, 1 à Pimu près Lisala.

Province Orientale: 2 à Yagusu par Stanleyville, 2 à Tunda  
 Maniema, 2 à Aba Uele, 1 à Rethi Uele, 2 à Uele.

Province du Katanga: 1 à Bibanga par Kabinda (Lomami).

1 à Kapanga (Lulua), 2 à Mayumbe via Bukama, 1 à Luanza (Lac Moero par Elisabethville).

Ruanda-Urundi: 3 à Gahini (par Kigali), 1 à Shyvea (Ruanda), 1 à Kabale Kigezi (Uganda).

Ruanda Urundi:

Médecins du Gouvernement:

Nombre 16, répartis comme suit: 1 à Muskinga, 1 à Rukira, 7 à Usumbura, 1 à Kigali, 1 à Rukengeri, 1 à Ruyigi, 2 à Kitoga, 1 à Gatsibu, 1 à Astrida.

L'article de l'A. M. M. note tous les postes médicaux, leur emplacement, leur importance.

Il néglige de dire combien parmi ces 288 médecins, il y a des Belges. Pas la moitié!!

N'est-il pas honteux de devoir constater que les jeunes médecins ne comprennent pas mieux leurs *devoirs* et leurs *intérêts*?

La pléthore médicale dans notre pays, tous les ans plus intense, devient un véritable danger sur lequel nous ne pouvons pas épiloguer ici.

Mais il est de fait que seulement dix missions nationales ont réussi à mobiliser dix médecins, alors que toutes les 46 missions étrangères (protestantes), disposant, il est vrai, de grands capitaux, ont toutes un personnel médical.

En regard de cette veulerie de la jeune génération médicale, nous tenons à mettre en évidence le zèle ardent, le dévouement à toute épreuve d'une foule de missionnaires qui, depuis la création de la Colonie, n'ont cessé de se prodiguer pour relever les populations noires au point de vue moral et matériel et les amener à la civilisation chrétienne.

Il y a, actuellement, (fin 1932) au Congo:

715 prêtres missionnaires

28 prêtres indigènes.

407 frères missionnaires.

36 frères indigènes.

824 religieuses missionnaires.

67 religieuses indigènes.

2.077 au total.

A côté de ces deux mille missionnaires, qui ne recherchent ni honneurs ni profits, dont toute l'existence, pour beaucoup, est fixée là-bas à tout jamais, qui, pour la plupart, ont dit un éternel

adieu à leur patrie, combien paraît vraiment ridicule la contribution que le corps médical belge apporte à l'accomplissement d'un devoir social, dont, au bout de quelques années, il peut recueillir des fruits abondants!

Il n'est pas un seul ordre religieux en Belgique qui n'ait tenu à payer sa dette envers nos frères noirs et à envoyer des missionnaires. C'est une véritable émulation; grave leçon pour tous les Belges, de quelque opinion qu'ils soient, édifiant exemple que les médecins devraient suivre.

Nous faisons nôtres les commentaires du R. P. Vermeulen S. J. qui sont d'une modération extrême:

I. — Tout missionnaire des divers ordres repartis dans le Congo belge pourra constater en examinant la liste des postes médicaux, quels larges champs demeurent ouverts dans la Colonie à l'organisation du service médical.

Ce champ d'action s'élargit encore du fait qu'on se rend compte de plus en plus de la nécessité d'instaurer au Congo l'assistance médicale gratuite pour toute la population indigène, et dans cette éventualité le nombre des médecins devra être porté progressivement au double de l'effectif actuel.»

Il appartient aux Missions de seconder puissamment l'Etat Belge dans cette tâche philanthropique de grande envergure qu'il s'est assignée.

La proportion de 10 médecins des Missions catholiques sur les 288 qu'il y a actuellement au Congo Belge n'est-elle pas lamentablement inférieure à ce qu'on attend des Missions dans un domaine relevant si formellement de la charité chrétienne?

Tout le monde reconnaît les services immenses rendus par les missionnaires aux malades. C'est par milliers de milliers par an, que les malades défilent devant certains postes des Missions. Toutefois, parmi de si innombrables cas, il y en a forcément des centaines auxquels ne peut remédier qu'une compétence médicale qualifiée. La charité, le dévouement, la science médicale empirique ou autodidacte, si indispensable qu'ils soient, ne suffisent nullement.

On pouvait, on devait s'en contenter à l'époque des premiers défrichements où tout dans la Mission, absolument tout était à faire par les missionnaires eux-mêmes. Cette période touche heureusement à sa fin et désormais seul un médecin qualifié et une organisation médicale compétente peut assumer sans présomption la responsabilité de la situation sanitaire d'une Mission.

Le 13 avril 1930, notre Prince héritier le Duc de Brabant démontrait au Sénat la nécessité d'étendre sur toutes les parties du Congo Belge la protection d'une puissante organisation médicale. « Le développement de notre Colonie, disait-il, réclame une vaste extension de nos services médicaux. C'est une pléiade de médecins qu'il faut à notre Colonie. » Après que bientôt trois ans le Prince a donné cette directive clairvoyante, après que des médecins d'élite, des Rodhain, des Brodden, des van den Branden et autres, entourés de trop peu de collaborateurs, ont réalisé au Congo Belge, au point de vue médical, une œuvre gigantesque qui demande le talent et le dévouement de centaines de médecins pour être soutenue et développée comme il le faut, l'A. M. M. ose supplier les Missions d'assurer leur collaboration indispensable à l'entreprise nécessaire, urgente et éminemment chrétienne de doter les populations congolaises des services médicaux convenables.

Puissent dans le réseau d'organisation sanitaire qui va s'étendre sur tout le Congo, les postes des Missions occuper une place digne d'eux. Puissent-ils en être les centres les plus florissants et mériter d'être donnés en modèle pour la perfection de leur organisation médicale.

Il est inutile d'insister sur les avantages que présentent les postes des Missions comme base d'organisation sanitaire.

Le poste de Mission a l'avantage d'être un centre stable capable d'assurer aux organismes qui s'y fondent l'unité, la suite, la durée et le progrès. Le poste de Mission est généralement entouré d'une population dense. Les écoles des postes de Mission sont une pépinière de personnel sanitaire de choix. Le médecin installé au poste de Mission, tout en jouissant de la plus large autonomie dans son domaine médical, cueille d'emblée le profit de l'expérience des missionnaires, de leur connaissance des langues, des idiomes, des us et coutumes en même temps que de la confiance et de la sympathie dont ils sont entourés. Nombreux sont aussi les avantages moraux, religieux, intellectuels et sociaux que confère le milieu de la Mission.

L'A. M. M. est fermement résolu à appuyer et seconder les initiatives que voudront prendre les Missions dans le sens d'une bonne organisation médicale, et en particulier de leur fournir des médecins d'élite qui, aussi bien au point de vue moral et religieux que professionnel, seront de précieux agents de progrès de la Mission. Nous pouvons avec fierté montrer les résultats déjà

obtenus dans ce sens par nos médecins d'A. M. M., notamment par M. Molnar à Luluabourg, Dr Szélès à Kangu, Dr Callens à Lolo, Dr Winderick et Dr Calonne à Falaki, Dr Cochaux à Hemptinne-Saint-Benoît, Dr Carlier à Nouvelle-Anvers, Dr Cappelle à Bondo, Dr Bruens à Djuma, Dr Hemeryckx à Thielen-Saint-Jacques, Dr Van de Brecken à Mwilanbongo. Que si l'A. M. M. tâche de procurer aux Missions des médecins d'élite, elle exige de ceux-ci qu'ils soient particulièrement fidèles à tenir les autorités médicales hiérarchiques de la Colonie au courant de la situation sanitaire de leur région; qu'ils en acceptent très volontiers l'inspection, et soient soucieux de se conformer à leurs directives dans la lutte contre les grands fléaux.

Comme le *médecin de Mission reçoit son traitement de l'Etat*, il n'est que juste qu'il agisse de la sorte, et que les autorités médicales coloniales n'aient qu'à se louer de lui.

II. — Il est particulièrement pénible de voir que l'effort protestant dans le domaine médical au Congo Belge est plus de quatre fois plus considérable que celui déployé dans nos Missions catholiques.

A qui la faute? Nullement aux missionnaires. Ils ont fait tout ce qu'ils ont pu. Ils ont multiplié les organisations sanitaires. D'aucuns soignent par an beaucoup de milliers de malades. Toutefois, ils sont pas des médecins de profession et ils ne peuvent pas l'être sans détriment pour leur tâche principale: l'Évangélisation.

Déjà depuis longtemps des médecins laïques auraient dû venir à leur secours. Pourquoi attendent-ils? Ne leur a-t-on pas ouvert dans les collèges d'assez vastes horizons? Ont-ils moins d'intérêts à soutenir leur propre Colonie que leurs collègues anglais, suédois, américains, danois? Vont-ils plus longtemps se laisser supplanter par des étrangers dans une tâche qui est des plus glorieuses et des plus profitables et qui leur incombe en tout premier lieu? La civilisation de notre Colonie est une œuvre commune à tous les Belges. Toutes les catégories sociales doivent y coopérer. Mais après les missionnaires et conjointement avec eux, c'est aux médecins que revient une part de choix dans cette grandiose entreprise. En attendant le nombre des médecins de Missions catholiques est actuellement de 10, celui des Missions protestantes est de 46. Voilà le fait brutal et honteux. Voilà la proportion qu'il s'agit pour le corps médical belge de renverser. Leur honneur même de médecins catholiques belges l'exige.

Un de nos médecins de Mission, M. Cappelle, de Bondo, jette à ses amis de Belgique, étudiants et jeunes médecins, ce cri : « Venez aider les Missions dans leur évangélisation et à côté du bonheur spirituel qu'ils apportent, aidons-les à soulager un peu les misères humaines des plus arriérés de nos frères. »

### RECRUTEMENT DES MEDECINS POUR LE CONGO

L'encombrement médical en Belgique que nous avons signalé plus haut s'accroît d'année en année avec une cadence angoissante.

Ceux de notre profession, qui ne se contentent pas de vivre dans une tour d'ivoire, connaissent les poignantes misères qui se cachent derrière des apparences trompeuses...

Ces apparences, le fisc les connaît et les frappe tout de même...

En 1830, la population du territoire belge était d'environ quatre millions d'habitants et comptait près d'un millier de médecins (docteurs-licenciés en médecine), 8 à 900 officiers de santé-chirurgiens dont le quart seulement, a-t-on estimé, étaient dignes du nom qu'ils portaient.

Aujourd'hui, pour une population de huit millions d'habitants, on compte 5600 médecins — bientôt 6.000 — parmi lesquels un millier de spécialistes de tout genre sans compter les médecins fonctionnarisés dans tous les domaines de l'administration et de la politique: instruction, hygiène, intérieur, finances, etc.

Les transports et les P. T. T. viennent de s'enrichir aux dépens du pays d'une ample collection de médecins-parasites.

Il y a une véritable fringale d'appétits à satisfaire: les assurances sociales et la médecine préventive en réclament un bon nombre.

Un des plus ardents propagandistes, n'a-t-il pas prouvé que, pour doter la Belgique d'un service impeccable de médecine préventive et eugénique, il ne faudra pas moins de *DIX MILLE MEDECINS* occupés pendant trois heures par jour.

Moyennant quoi plus de maladies... rien que des morts naturelles par vieillesse. De telles observations peuvent séduire des politiciens touchés par la grâce du moindre effort et doués d'appétits gigantesques.

Mieux vaut les rejeter avec dédain et enseigner à la jeunesse médicale les durs efforts que la carrière leur prépare. La plus

belle, la plus noble, la plus utile en ce moment est la carrière coloniale providentiellement ouverte à leurs énergies.

Jusqu'à ce jour une *élite médicale* a seule répondu à l'appel du Pays. Elle a rempli là-bas une mission brillante.

Les Pays Coloniaux qui nous entourent sont venus récemment proclamer à Anvers que cette élite avait bien mérité de l'Humanité.

Le bien que tant de médecins étrangers ont fait au Congo (et non sans danger pour l'avenir de notre belle Colonie), il appartenait à des Belges seuls de le faire par la loi du « *self-defence* ».

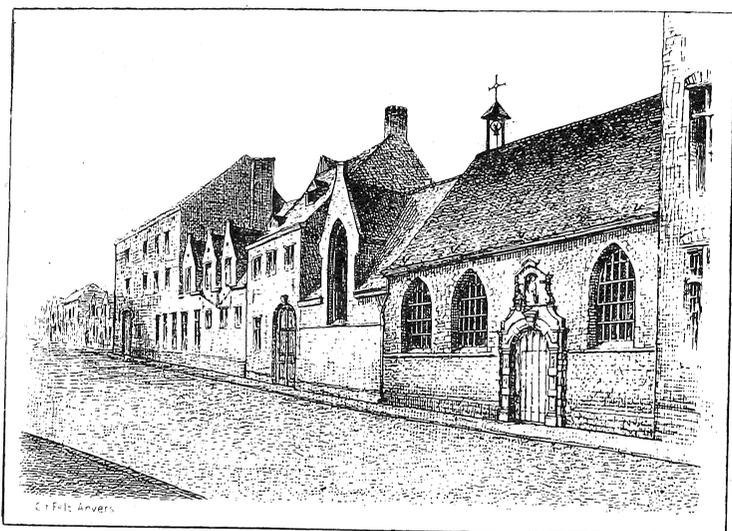
Une des premières conditions pour entrer dans le service médical militaire en France, est de passer par un stage dans les colonies. On sait que les colonies françaises, quelque prospères qu'elles soient, sont constamment agitées et en ébullition.

Une pareille mesure s'impose en Belgique devant l'apathie de la jeune génération médicale.

Un devoir bien rempli engendre des droits et notamment le droit de dire au Gouvernement qu'il faut interdire l'entrée libre en Belgique de ces nombreux médecins métèques, diplômés Dieu sait comment

Des influences occultes, superbement pacifiques, en haut lieu ont ouvert la voie à ces autorisations extra-légales dont 1914 a montré le danger.

LE BERCEAU  
DE L'INSTITUT DE MÉDECINE  
TROPICALE



Les hospices des enfants trouvés et des aliénés, avec la Chapelle S<sup>t</sup> Roch en 1896

PLAN A. — LEGENDE

Aspect de la rue St. Roch. Côté Nord des Constructions faisant partie des Hospices St. Roch. Nous rencontrons du haut en bas:  
1°) L'Hospice des enfants trouvés;  
2°) La chapelle St. Roch avec son tourillon;  
3°) Un bout de la maison des aliénés.

Comparez l'aspect de ces vieilles reliques avec la prestigieuse façade de l'Institut de médecine tropicale de ce côté.



LE BERCEAU  
DE  
L'INSTITUT DE MÉDECINE TROPICALE

A l'endroit où s'érigent les somptueux bâtiments de l'*École de Médecine Tropicale* dont on vient de fêter l'inauguration s'élevaient, il y a quarante ans, un ensemble de constructions assez disparates, dont les plus anciennes remontaient du moyen âge.

L'ensemble portait le nom d'*Hôpital St-Roch*, et subit depuis le XVe siècle de constants remaniements.

Une partie était réservée aux aliénés, «*Het Dulhuis*», une autre aux pestiférés et aux lépreux (*Tersiecken*), une troisième aux enfants trouvés (*vondelingen huis*), à laquelle vint s'adjoindre sous l'Empire, le TOUR qui fut supprimé en 1860.

Feu Edm. Geudens (1) a publié en 1896, au moment où toutes ces constructions vétustes sont tombées sous le marteau des démolisseurs, l'histoire accidentée de l'hospice des aliénés et des enfants trouvés.

(1) L'origine des hospices des aliénés et des enfants trouvés.

Anvers : Van Ael - Schoors - 1896.

Pour mieux suivre ces réminiscences historiques, il faudra s'en rapporter aux plans que nous reproduisons ici: 1°) un plan d'ensemble, terrien, des constructions, telles qu'elles existaient encore en 1896; 2°) le plan de la *rue St-Roch*, qui, si elle a subi des modifications, était sensiblement parcellée à celle de 1565, d'après le plan de *Virgilius Bononiensis. Le nouvel hospice des enfants trouvés*, créé en 1531 était situé dans la rue de la Cuiller (*plus tard appelée St-Roch*).

En 1896, on lisait encore au fronton de la porte d'entrée : *Vondeligh Huys gesticht by de aelmoesseniers. anno 1531.* Tous les enfants *exposés* n'y étaient pas hospitalisés; chaque paroisse avait son refuge spécial, qui dépendait des Maîtres du St-Esprit, les enfants étaient envoyés à la Campagne aussitôt que possible.

La petite chapelle avec son petit tourillon avait beaucoup de cachet et représentait mieux que notre dessin, très approximatif.

La porte d'entrée était surmontée de la statue de St-Roch. D'un style gothique très simple, elle était agréable à voir sous son manteau de rouille.

À droite se montre le commencement de l'asile des aliénés (*dulhuis*), qui, sous l'occupation française (1794 à 1814), avait subi de notables changements.

À gauche se trouvaient les bâtiments destinés aux enfants trouvés. Au centre se trouvaient plusieurs constructions qui servaient d'hôpital proprement dit pour les maladies de la peau (*velziekten*).

Les religieuses de *Tersiecken* (ou de *Siekerlieden*) possédaient un couvent pour *pestiférés* et pour *lépreux* à l'endroit où se situe maintenant la Pépinière (Parc Albert) et où jadis aussi s'élevaient les fourches patibulaires (*galgenveld*). Le couvent avait été saccagé par les bandes armées de *Martin Van Rossum*, envoyé ici en pacificateur par les Calvinistes hollandais. Religieux et pensionnaires vinrent chercher refuge en ville.

Le Magistrat leur assigna un asile provisoire rue St-Roch.

Les religieuses de « *Ter Zieken* » y construisirent un « vaste et magnifique couvent ». En même temps elles avaient la « gestion de la léproserie », que le Magistrat avait érigée en 1552, hors la ville, à « *Dambrugge* ».

Cette léproserie, composée d'une douzaine de petites maisons, était soumise par le Magistrat à une règle sévère et à un régime

draconien, dont les Maîtres des Pauvres, les aumôniers, avaient la surveillance.

La paix entre les religieuses de *Terzieken* et les Maîtres des Pauvres ne fut pas de longue durée.

En 1702 seulement, les Sœurs *Terzieken*, après un procès qui dura plus de 100 ans, réussirent à évincer les Maîtres des Pauvres de leur autorité sur les léproseries;

La léproserie du *Dambrugge*, dotée d'une chapelle votive de St-Job, fut supprimée par Joseph II, comme celle de la ville: Il n'y avait du reste plus de lépreux!

En fait, leur nombre n'avait jamais excédé les 24 au moment de leur grande extension; ils étaient autorisés par le Magistrat à mendier, couverts d'un manteau à trous et munis de cliquettes, pour annoncer leur présence aux gens bien portants.

L'asile des aliénés continua à se développer d'une façon autonome sous la direction des Aumôniers.

Les lazarets pour pestiférés (*pesthuisen*) furent créés par le Magistrat en 1637 au « *Stuivenberg* », non loin de l'endroit où en 1880 fut construit le nouvel hôpital de « *Stuivenberg* ».

L'hôpital des aliénés eut une existence plutôt paisible: Les Régents désignés par le Magistrat et les Maîtres des Pauvres — pour tenir l'ordre de la maison — veillaient surtout à ce que les *préposés* n'abusassent pas de leur autorité sur les pensionnaires. Les moyens de coercition étaient tolérés, comme partout ailleurs, jusqu'au XIXe siècle.

Ils étaient réservés aux sujets turbulents; on rivait les fers au cou, aux poignets, aux bras, aux jarrets, à la ceinture. C'étaient de véritables engins de supplice, qu'on avait de la peine à soulever.

On les a conservés, à titre de souvenir.

Au XVIIIe siècle la population totale s'élevait à 75 individus: 30 hommes, 45 femmes.

En 1888, nous avons régulièrement fréquenté l'établissement, qui comprenait en ce moment entre 250 et 300 pensionnaires. Nous en avons conservé un fort pénible souvenir. Peu après, l'Hospice fut fermé et les pensionnaires transférés dans un milieu plus approprié à sa destination.

Le XIXe siècle peut se vanter d'avoir réalisé une des plus importantes réformes en matière de bienfaisance, notamment le régime des aliénés.

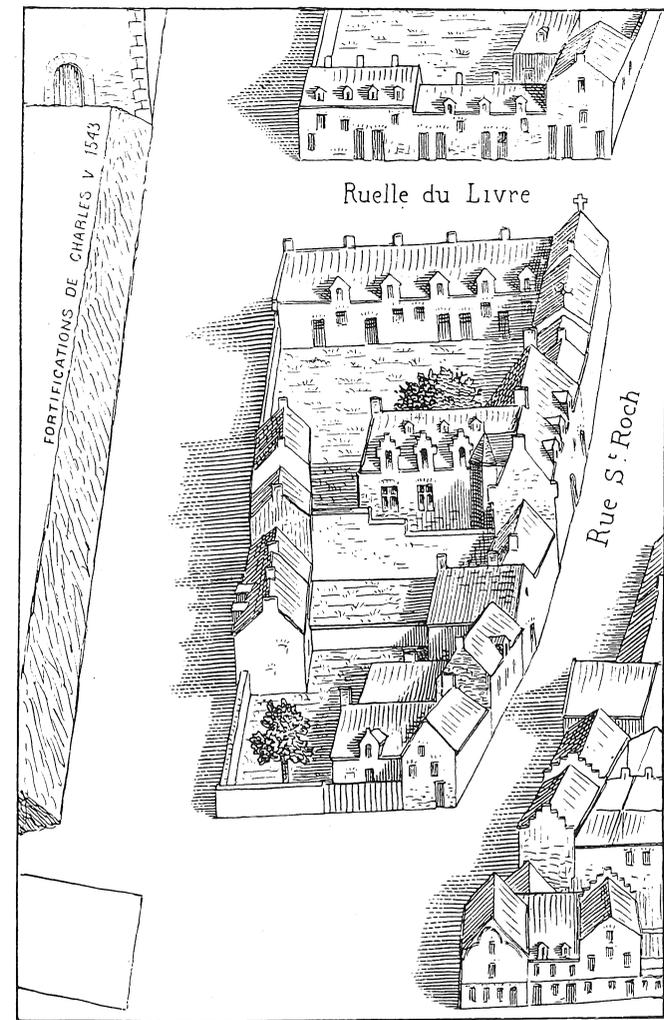
Par décret du 19 janvier 1811, Napoléon institua le tour devant les hôpitaux affectés aux enfants trouvés, pour prévenir les infanticides et les expositions d'enfants.

Le *tour* vécut à Anvers jusqu'au 31 juillet 1860. Le dernier enfant reçu fut appelé Joseph Finis. Sa mère le reprit l'an après.

La grande mortalité infantile fut, dit-on, la cause de la fermeture des *tours* et des *hospices d'enfants trouvés*; elle était due, non pas au manque de soins, mais en général au mauvais état des jeunes abandonnés à leur arrivée.

Acceptons que la Société éprise de plus de justice, rechercha et trouva une solution meilleure!

Nul ne regrettera ni les *tours*, ni les refuges d'enfants trouvés.



L'hôpital S<sup>t</sup> ROCH, d'après le plan de Virgilius Bononiensis  
(1565)  
Reproduit par C. L'Écl. Anvers

PLAN. — TERRIEN B

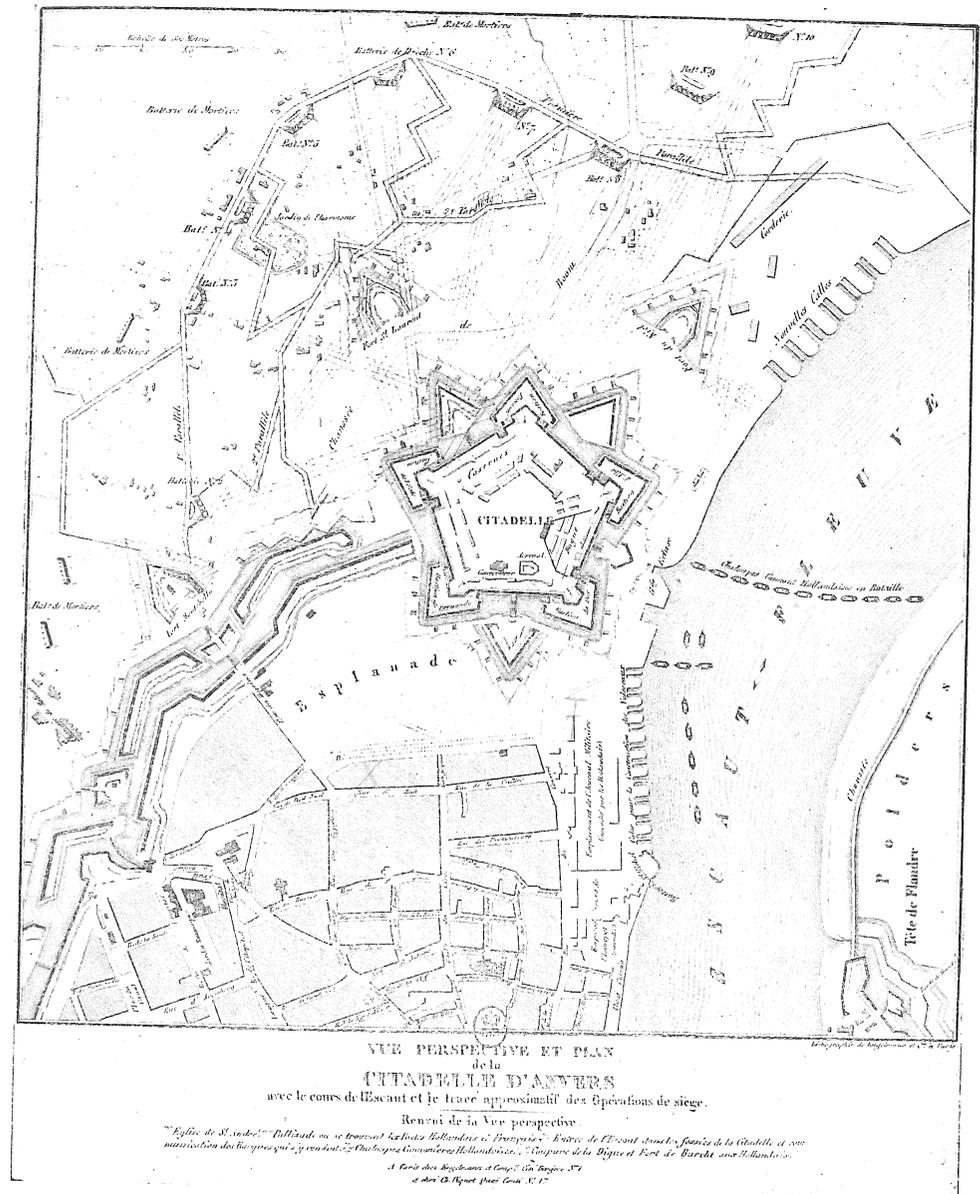
1°) Ruelle du Livre, actuellement rue Nationale. Façade principale de l'Hospice des Aliénés.

2°) Actuellement rue Croonenburg sur les ruines de l'enceinte Espagnole Charles V, démolie en 1870. — Façade de Terziekén.

3°) Rue St. Roch, a conservé son ancien nom Hôpital St. Roch. Hospice des enfants trouvés. Chapelle St. Roch.

A l'ouest s'amorce entre le 2 et le 3, la rue des Béguines.

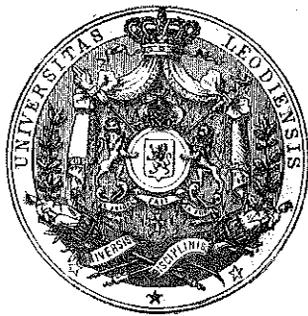
L'Ecole de Médecine tropicale occupe tout l'emplacement du Plan — terrien A.



Bib. Nat. Est.  
Sur l'emplacement de la citadelle (démolie en 1870) et des terrains voisins, a été érigé tout le quartier du Sud, depuis le Palais de Justice jusqu'à la gare du Sud. Comprenant la Place Marnix, le Palais des Beaux-Arts, l'Avenue d'Amérique, l'église St. Michel et S. Pierre, la rue du Palais et l'amorce de la Rue Bréderode et de l'Avenue des Petits Coqs.

En X l'Ecole de médecine tropicale sur le terrain de l'Hospice St. Roch.

En + l'emplacement de l'ancienne abbaye de St. Michel, transformée en ateliers pendant l'occupation française. Ces belles constructions furent brûlées en octobre 1830, par le bombardement de la garnison Hollandaise.



IMPRIMERIE  
ANVERS-BOURSE  
83, MARCHÉ ST-JACQUES  
ANVERS  
DIRECTEUR J. CLAES